



FICHER ADHÉSION

NOM : Prénom :

1. Informations sur le sportif :

Première licence de Judo / Taïso / Ju-jitsu J'ai déjà pratiqué le judo / Taïso / Ju-jitsu
Né(e) : .. / .. / .. Sexe : F / M Lieu de naissance :
☎ du sportif : .. / .. / .. / .. / .. / .. @ du sportif :

Adresse :

Dojo fréquenté : Fontaine le Comte Vouneuil sous Biard Lusignan
 Saint Benoit Montreuil Bonin Iteuil

Sélectionnez votre ceinture actuelle : Blanche 1 liseré 2 liserés
 Blanche/jaune Jaune Jaune/orange Orange Orange/verte
 Verte Bleue Marron Noire Nombre de Dan :

Date du premier certificat médical (pour les majeurs) :

Date du dernier certificat médical (pour les majeurs) :

Type de certificat médical :

- ☞ Apte à la pratique du judo, taïso, ju-jitsu
- ☞ Apte à la pratique du judo, ju-jitsu en compétition

2. Renseignements administratifs :

Responsable légal de l'enfant : Profession :

☎ : .. / .. / .. / .. / .. / .. / ☎ travail : .. / .. / .. / .. / .. / .. / @ :

Adresse :

Nom Prénom Parent 1 : Profession :

☎ : .. / .. / .. / .. / .. / .. / ☎ travail : .. / .. / .. / .. / .. / .. / @ :

Adresse :

Nom Prénom Parent 2 : Profession :

☎ : .. / .. / .. / .. / .. / .. / ☎ travail : .. / .. / .. / .. / .. / .. / @ :

Adresse :

Nom Prénom Parent 3 : Profession :

☎ : .. / .. / .. / .. / .. / .. / ☎ travail : .. / .. / .. / .. / .. / .. / @ :

Adresse :

Personnes à prévenir et lien avec l'enfant ou le licencié :

..... ☎ : .. / .. / .. / .. / .. / .. /

..... ☎ : .. / .. / .. / .. / .. / .. /

..... ☎ : .. / .. / .. / .. / .. / .. /

3. Informations complémentaires :

Le judoka peut souffrir de :

- Crise d'asthme
- Diabète
- Allergies, précisez les produits contre-indiqués :
- Régime alimentaire spécifique, précisez :
- Autres :

4. Autorisations et décharges parentales :

Cochez uniquement les décharges et autorisations que vous n'accordez pas :

- Je n'autorise pas le club, ses bénévoles et ses enseignants, à déplacer mon enfant pour se rendre en cours de judo et/ou en compétition, dans le cas où il n'y aurait pas de mini-bus disponible, à bord du véhicule personnel d'un membre du club ou d'un parent accompagnateur de l'USJ 86. Ce conducteur est soumis aux règles de conduite définies par le code de la route, et seulement dans ce cas présent, je dégage alors toutes responsabilités concernant le chauffeur de la voiture en cas d'accident.
- Je n'autorise pas les intervenants ou les membres du bureau du club à prendre toutes les dispositions pour le bien de mon enfant, en particulier dans le cas où une hospitalisation, une intervention chirurgicale, une transfusion sanguine seraient nécessaires. Je m'engage d'autre part à signaler tout problème de santé que pourrait avoir mon enfant.
- Je n'accepte pas que des photographies de mon fils, ma fille ou moi-même (pour les licenciés majeurs) soient prises et que celles-ci soient utilisées à des fins promotionnelles par l'USJ86, et diffusées sur le site internet du club, les réseaux sociaux.

Chaque adhérent dispose du droit d'accès et de rectification des informations ci-dessus. Ces informations pourront être utilisées pour les besoins administratifs de l'association. Ces données sont regroupées sous forme de fichiers informatisés.

Je m'engage à ne pas quitter mon enfant avant de m'être assuré de la présence du responsable de l'association chargé de l'accueillir dans les lieux de son activité sportive et d'être présent sur place à l'heure de la fin de son activité.

5. Documents à fournir :

- Un double certificat médical d'aptitude à la pratique du judo, du taïso, du ju-jitsu pour les non-compétiteurs, ou, un double certificat médical d'aptitude à la pratique du judo, du taïso, du ju-jitsu en compétition pour les compétiteurs.
- Photocopie de votre Assurance Responsabilité Civile

ANNÉE	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Datez et signez					

Information certificats médicaux :

- **Pour les mineurs**, le certificat médical n'est plus exigible lors de la prise de licence (ou renouvellement) de judo. On doit cependant attester (une mention est présente sur la fiche d'inscription) que l'on a bien rempli le questionnaire de santé pour les mineurs. Le licencié pourra participer aux animations et compétitions.
- **Pour les majeurs**, un certificat médical doit être fourni lors de la prise de licence (ou de son renouvellement). Il devra comporter la mention "apte à la pratique du judo en compétitions" si le licencié désire participer aux compétitions, animations ou examens fédéraux de passages de grades. Ce certificat médical peut être renouvelé sans passer chez le médecin, dans la limite de 2 fois, en attestant (une mention est présente sur la fiche d'inscription) avoir rempli le questionnaire de santé pour les majeurs.